

**Patrice  
Martin-Lalande  
évoque les difficultés  
des gens du voyage**

Le député Patrice Martin-Lalande, membre titulaire de la Commission nationale consultative des gens du voyage, est intervenu en séance publique dans la discussion générale de la proposition de loi socialiste « visant à mettre fin au traitement discriminatoire des gens du voyage ».

A cette occasion, et après les violences de l'été 2010 à Saint-Aignan-sur-Cher, Thésée et Couddes, il a dressé un inventaire des principaux problèmes qui continuent d'être rencontrés en matière d'accueil et de condition de vie des gens du voyage – du financement des aires d'accueil au délai d'inscription sur les listes électorales, en passant par la sédentarisation « sauvage », la scolarisation insuffisante des enfants, la suppression du carnet de voyage et la difficile représentation auprès des pouvoirs publics.